



Opticien - Lunetier (H/F/X)

Sciences - Biopharma | Soins - Bien-être

Apprentissage

Durée

3 ans

Tranche d'âge

- de 18 ans

18 à 25 ans

Finalité

Certificat

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Non



Tu as toujours eu une vision claire et précise de ton avenir professionnel ? Lunettes de vue ou lunettes de soleil ne te quittent jamais ? Alors cette formation d'Opticien - Lunetier vous permettra de voir venir !

L'Opticien - Lunetier et l'Opticienne - Lunetière **conçoivent, réalisent, adaptent et vendent des lunettes ou dispositifs qui corrigent les défauts de la vision**. Lunettes, lentilles, verres, équipement de vision et d'aides à la vue n'ont aucun secret pour eux. Ils assurent également le montage monture-verres ainsi que l'entretien et les réparations avec une grande précision.

Au cours de cette formation en Apprentissage, tu apprendras toutes les techniques et compétences nécessaires au métier d'Opticien – Lunetier :

Réaliser des équipements en lunetterie : tu apprends à réaliser des équipements sur base d'une prescription. Tu adaptes et travailles les différents éléments en fonction de la pathologie et du défaut de vision du client. Tu apprends les différents types de verres ainsi que les différents outils et appareils nécessaires à la correction et au traitement de verres.

Monter des équipements : tu apprends à monter tous types d'équipements ainsi que des lunettes et des équipements spécifiques à la basse vision.

Entretenir et réparer des équipements : tu apprends à assurer le suivi technique lors du retour d'équipements spéciaux défectueux en ce compris les équipements spécifiques à la basse vision. Tu identifies l'opportunité et les différentes manières de réparer. Tu ré pares les équipements spéciaux et veilles à leur entretien de manière régulière.

Gérer la clientèle du magasin : tu apprends à accueillir clientèle au quotidien. Tu gères les appels téléphoniques et organises l'agenda des rendez-vous. Tu apprends à réaliser des dossiers pour chaque client afin de garder et d'assurer leur suivi administratif et commercial.

Vendre des équipements en lunetterie : tu apprends à connaître et vendre les différents produits et accessoires du secteur. Tu accompagnes les clients dans leur choix en fonction de leurs goûts et envies mais aussi en fonction de leur pathologie. Tu apprends les techniques de ventes et les opérations liées au travail en caisse.

Aménager un magasin : tu apprends à aménager un magasin mais aussi à gérer les flux de marchandises telles que les livraisons, les commandes ainsi que la gestion du stock. Tu apprends à mettre en valeur les produits selon différentes présentations, vitrines et étalages et à organiser un point de vente.

Sécurité, ergonomie et veille : tu apprends à utiliser les différents équipements nécessaires aux opérations de confections et d'entretiens selon les règles de sécurité et d'utilisation. Tu apprends à gérer un atelier et un poste de travail mais aussi les gestes et positions adaptées à tes tâches. Tu apprends à suivre les différentes évolutions du secteur de l'optique et des lunettes afin de proposer des méthodes et produits en phase avec les standards.

Alors si tu souhaites un avenir professionnel net, rends-toi dans l'un des Centres IFAPME pour débiter ta formation !

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation via le modèle de formation en alternance (<https://www.ifapme.be/decouvrir-alternance>) : ± 1j. de cours généraux, théoriques ou pratiques en Centre et ± 4j. de pratique en entreprise par semaine ; rémunérés.

Débouché(s) métier(s)

Employé / Employée dans un magasin d'optique

Représentant / Représentante en entreprise industrielle en optique

Débouché(s) future(s) formation(s)

Opticien (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/opticien>) (adulte)

Point(s) fort(s)

Inscription gratuite Contact client Créativité Travail en autonomie ou en équipe

Finalité

Certificat d'apprentissage homologué par la Communauté française

Conditions d'accès

Conditions spécifiques liées à cette formation

Le candidat qui souhaite conclure un contrat d'Alternance pour la profession d'Opticien - Lunetier doit répondre à l'une des conditions suivantes :

avoir 16 ans accomplis et avoir réussi le 2^{ème} degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique ;

avoir 16 accomplis et avoir réussi la 4^{ème} année de l'enseignement professionnel et satisfaire à l'épreuve spécifique organisée par l'IFAPME.

L'âge maximum varie en fonction de la durée du contrat d'alternance, établi dans le cadre du plan de formation avec le Référent IFAPME.

pour un contrat d'alternance de 3 ans : être âgé de 23 ans maximum au 31/12 de l'année de signature.

pour un contrat d'alternance de 2 ans : être âgé de 24 ans maximum au 31/12 de l'année de signature.

pour un contrat d'alternance de 1 an : ne pas avoir atteint 25 ans à la signature du contrat.

Aptitudes

Le métier impose une station debout fréquente. Les horaires sont généralement réguliers. De plus, il faut respecter les règles d'hygiène, de présentation et de communication. Le port d'une tenue professionnelle peut être exigé.

Programme


1ère année :

- Q04/1 Lunetterie (150h)
- Q04/1 Mathématique (100h)
- Q04/1 Biologie (14h)
- Q04/1 Droit (16h)
- Q04/1 Français (44h)
- Q04/1 Découverte de la vie professionnelle : formation en alternance (8h)
- Q04/1 Professionnalisation de sa présentation (8h)
- Q04/1 Hygiène et sécurité (4h)
- Q04/1 Déontologie (4h)
- Q04/1 Gestion de la clientèle (12h)

2ème année :

- Q04/2 Mathématiques (72h)
- Q04/2 Lunetterie (118h)
- Q04/2 Recherche documentaire (4h)
- Q04/2 Acte de vente (20h)
- Q04/2 Commerce (16h)
- Q04/2 Physique (32h)
- Q04/2 Français (20h)

3ème année :

- Q04/3 S'intégrer dans la vie sociale et professionnelle (8h)
 - Q04/3 Lunetterie (64h)
 - Q04/3 Optique instrumentale (20h)
 - Q04/3 Sensibilisation à l'optométrie (8h)
 - Q04/3 Mathématique (42h)
 - Q04/3 Biologie (16h)
 - Q04/3 Chimie (16h)
- 

Q04/3 Physique (16h)

Q04/3 Droit (20h)

Q04/3 Commerce (16h)

Q04/3 Français (20h)

Q04/3 Gestion du réassort du magasin (8h)

Q04/3 Aménagement du magasin (8h)

Q04/3 Gestion du poste caisse (6h)

Q04/3 Module intégratif : vente et lunetterie & prod. contactologie (14h)

S'inscrire à une formation pour jeunes

Délais et informations

La conclusion d'un contrat d'alternance est **possible toute l'année**.

L'inscription à une formation en apprentissage est gratuite. Elle se fait dans un Service Alternance IFAPME (<https://www.ifapme.be/services>).

S'inscrire

Un référent IFAPME vous accompagne dans vos démarches :

Contactez un Service Alternance IFAPME (<https://www.ifapme.be/services>) près de chez vous et prenez rendez-vous avec un référent IFAPME.

Le référent établira avec vous **votre parcours de formation** en alternance en tenant compte de vos acquis scolaires, de votre projet professionnel, de vos motivations, de votre âge et de votre statut. Merci de préparer les documents suivants :

votre carte d'identité ;

votre dernier bulletin scolaire et attestations reçues ;

les coordonnées éventuelles de l'entreprise avec laquelle vous souhaitez conclure un contrat d'alternance.

Le référent vous inscrit au Centre de formation sur base du métier choisi et des informations reçues.

Si vous avez **trouvé une entreprise de formation**, votre référent contactera celle-ci pour fixer une date de signature du contrat d'alternance.



Liège - Château Massart (App)

Rue du Château Massart, 70 4000 Liège

04 229 84 10

Accueil :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h

/

app.liege@centreifapme.be

Type d'inscription

Au Service IFAPME

Bon à savoir

Pour vous inscrire, contactez le Service IFAPME (<https://www.ifapme.be/services>) le plus proche de chez vous.

Vous n'avez pas trouvé toutes les infos que vous cherchiez? Prenez contact avec nos conseiller(e)s!